

DEPARTEMENT DE
L'OISE

ARRONDISSEMENT DE
BEAUVAIS

CANTON DE
GRANDVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DE HANVOILE

Séance du 25 Septembre 2026

L' An deux mille vingt-six, le vingt-cinq Septembre à vingt heures trente,

Le conseil municipal de la commune de Hanvoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DANIEL, maire.

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

ABSENTS : 02

VOTANTS : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

Date de convocation : 17/09/2026

Etaient présents : Messieurs, Daniel, Gille, Maron, Renard, Beeuwsaert, Hédin, Mesdames Bellu, Dewulf, Cornille, Brocq, Deneuille, Dégigne

Etaient représentés : M. Boudinet (pouvoir à M. Bellu), Mme Bellay (pouvoir à M. Daniel)

Etaient absents excusés : /

Secrétaire de séance : Mme Séverine BELLU

Objet : Décision modificative N°3/2026 - relevé topographique Rue Adam - Budget Primitif commune 2026 : Délibération N°30 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2026

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
20 / 203 / 34	Frais d'études et recherches....	1 650.00
Total		1 650.00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2128 / 61	Autre agencements et aménagements de terrains	1 650.00
Total		1 650.00

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 28/09/2026

Pour copie conforme

Fait à HANVOILE, le 25 Septembre 2026



Le Maire,
Laurent DANIEL

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la date de publication